



# Vieillessement de la population et pénurie de main-d'œuvre

## Risques démographiques liés à l'initiative du chaos

L'initiative du chaos exige que la population résidante permanente de la Suisse soit limitée à 10 millions d'habitants maximum d'ici 2050. Si ce seuil était dépassé, les autorités fédérales devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour revenir à la limite fixée par l'initiative. Au cas où cela ne permettrait pas de ramener la population sous le seuil dans un délai de deux ans, le Conseil fédéral serait, selon le texte de l'initiative, tenu **de dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE**. De plus, le texte exige que le Conseil fédéral et le Parlement prennent des mesures drastiques déjà à partir de 9,5 millions d'habitants, notamment dans le domaine du regroupement familial et de l'asile.

L'initiative **ignore l'évolution démographique** en Suisse et met en péril des intérêts fondamentaux de notre pays. Avec un plafond rigide de dix millions d'habitants, la Suisse perdrait la flexibilité nécessaire pour pouvoir réagir aux défis futurs liés à la démographie et au marché du travail.

## Le vieillissement démographique progresse

La structure d'âge de la population suisse va profondément se modifier. Au cours des 30 prochaines années, le vieillissement de la population sera alimenté par les facteurs suivants :

- L'espérance de vie ne cesse d'augmenter, et toujours plus de personnes atteignent un âge très avancé.
- La baisse du taux de natalité observée au cours des dernières décennies ne permet pas de maintenir la population par la reproduction (taux de fécondité).
- Les générations nombreuses de personnes nées en Suisse entre les années 1950 et 1970, ainsi que bon nombre de celles qui ont immigré dans notre pays à cette époque et jusqu'à aujourd'hui, atteindront progressivement l'âge de la retraite.

En conséquence, selon le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la part des adultes âgés de 20 à 64 ans dans la population totale baissera, pour passer de 60,7% en 2023 à 58,1% en 2035, puis à 56,7% en 2055, tandis que la part des personnes âgées de 65 ans ou plus augmentera, passant de 19,3% à 25,5% sur la même période.



## Le vieillissement démographique aggrave la pénurie de main-d'œuvre

Selon l'OFS, le nombre de personnes âgées en Suisse va donc fortement augmenter au cours des prochaines décennies, tandis que la croissance de la population en âge de travailler va nettement ralentir. Aujourd'hui déjà, **le nombre de personnes qui quittent le marché du travail pour des raisons d'âge est supérieur à celui des jeunes qui y entrent**. Selon les scénarios démographiques de la Confédération, cette tendance se maintiendra à long terme. Une proportion plus élevée de personnes âgées dans une société entraîne une baisse de la prospérité (PIB par habitant). Les personnes en âge de prendre leur retraite qui ne travaillent plus ne sont plus productives d'un point de vue économique.

Le Conseil fédéral constate que la croissance de la population active **dépendra** à l'avenir **encore davantage de l'immigration que jusqu'à présent**. Sans la main-d'œuvre issue de l'UE/AELE dont nous avons absolument besoin, nous risquons de voir des entreprises se développer hors de Suisse, voire partir, de subir des pertes de recettes fiscales, de voir l'innovation diminuer, le bon fonctionnement de la vie quotidienne se détériorer et le niveau des services baisser. Cela entraînera une perte de prospérité et une baisse de la qualité de vie pour tous.

## Une population vieillissante entraîne un besoin croissant en personnel soignant

Le vieillissement démographique accroît en particulier les **besoins en matière d'accompagnement et de soins aux personnes âgées**. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans devrait plus que doubler, passant de 0,46 million en 2020 à 1,11 million. La Confédération souligne que, sans personnel suffisant, ces secteurs risquent de connaître des problèmes de prise en charge. Elle constate que l'immigration issue de l'UE/AELE **joue un rôle central pour pourvoir des postes dans le secteur de la santé et des soins** et permet d'amortir les pénuries de personnel liées à l'évolution démographique.

## La migration compense le vieillissement démographique

Les 20-39 ans constituent le groupe le plus important de migrants et contribuent ainsi à la croissance des générations en âge de travailler. 60% des personnes qui viennent en Suisse (immigrants) et la moitié de ceux qui la quittent (émigrants) appartiennent à cette tranche d'âge. De par sa grande mobilité, la population dans cette tranche d'âge est constamment renouvelée. Depuis 2015, la part des personnes âgées de 60 ans et plus qui émigrent est par ailleurs en hausse. La migration est donc un facteur qui contribue au rajeunissement de la population. Le Conseil fédéral constate que la **croissance démographique régulière – et notamment la migration de main-d'œuvre – permet de contrebalancer le vieillissement et d'en atténuer les conséquences**.



## Chiffres clés

- La part des adultes âgés de **20 à 64 ans baisse** de 60,7 % (2023) à **56,7 %** (2050)
- La proportion **des personnes âgées de 65 ans et plus augmente** de 19,3 % (2023) à **25,5 %** d'ici 2050
- Le nombre de personnes âgées **de plus de 80 ans augmente** de 0,46 million (2020) à 1,11 million (2050)

## Sources

- Conseil fédéral : *Message concernant l'initiative populaire « Non à une Suisse à 10 millions d'habitants ! »* ([lien](#))
- Office fédéral de la statistique (OFS) : *Scénarios de l'évolution démographique de la Suisse 2025–2055* ([lien](#))
- Office fédéral de la statistique (OFS) : *Les facteurs du vieillissement* ([lien](#))
- Secrétariat d'État à l'économie (SECO) : *21e rapport de l'Observatoire sur l'accord de libre circulation entre la Suisse et l'UE – Effets de la libre circulation des personnes sur le marché du travail et les prestations sociales* ([lien](#))
- Office fédéral de la santé publique (OFSP) : *Fiche d'information « Évolution démographique et besoins en soins »* ([lien](#))
- Rapport du Conseil fédéral : *Évolution démographique de la Suisse – Opportunités et défis* ([lien](#))
- Deloitte : *La Suisse vieillissante : la croissance malgré le changement démographique* ([lien](#))

Mentions légales :

**Alliance interpartis « NON à l'initiative du chaos »**

c/o PLR.Les Libéraux-Radicaux Suisse,

Neuengasse 20

3011 Berne

[www.non-chaos.ch](http://www.non-chaos.ch)

[info@non-chaos.ch](mailto:info@non-chaos.ch)

14 JUIN

**INITIATIVE CHAOS NON**